

## COMPTE-RENDU

# CLDR#4 : Priorisation

Lundi 23.06.2025

Maison de village de Volaiville



### CLDR (24)

(9/48 excusés | Présences en annexe 1)

Dont pour les représentants communaux : Patrick Lapraille (Echevin DR – Président de la CLDR), Martine Collard (Echevine), Valérie Barchon et Evelyne Gérard (Conseillères)

### Invités (4)

#### Commune de Léglise

Stéphane GUSTIN (Echevin)

#### Bureau Impact

Anaïs LOTTEN, Chargée de projet Développement Rural

#### Fondation Rurale de Wallonie

Clémentine DESCAMPS & Alisée LEQUEUX (Agents de développement)

### Ordre du jour

**Introduction** par Patrick Lapraille, échevin en charge du Développement rural et Président de la CLDR qui accueille les membres de la Commission Locale de Développement Rural et souligne l'importance du PCDR qui a permis la réalisation de la Maison de village de Volaiville où la réunion se déroule.

#### 1. Tri et choix des projets

- \* Tri des propositions depuis les IC
- \* Lien des projets retenus avec la stratégie

#### 2. La stratégie du PCDR

- \* Travail en sous-groupes sur base des résultats de la plateforme et de la CLDR#3
- \* Echanges en plénière

**Présentation des suites** et organisation des groupes de travail projets

**Conclusion** par la Commune

### Approbation de compte-rendu

Le compte-rendu de la dernière réunion de CLDR (02/06/2025) comprenait une coquille dans le chiffre de projets comptabilisés en fin de document (42 projets et non 39 dont 21 repris provisoirement en lot 3). Il est approuvé sans remarques. Pour rappel, tous les PV de CLDR sont disponibles sur le site de l'ODR [www.pcdr-leglise.info](http://www.pcdr-leglise.info).

# CHOIX DES PROJETS

## Historique du tri des projets

Parmi les pistes issues des différentes étapes de consultation, toutes ne seront pas reprises dans la programmation du PCDR.

- Nombreuses pistes ont fait l'objet de regroupements et/ou ont été retravaillées sur base
  - \* des propositions citoyennes proposées, notamment lors de l'atelier participatif du 05/02/2025, de la consultation numérique et des CLDR#2 et #3
  - \* des rencontres commune/auteur/FRW pour les projets nécessitant un éclaircissement plus important
- Les projets d'ores et déjà en cours constitueront le lot 0
- Certaines pistes sont écartées :
  - \* Les doléances diverses et projets qui concernent la gestion communale courante (difficilement incluables dans un nouveau projet de territoire)
  - \* Les projets qui ne sont pas adaptés, trop peu fédérateurs ou non réalisables (analyse selon critères)

## Juin 2024

Suite aux visites de terrain, rencontres de personnes-ressources, réunions villageoises et thématiques (écoles, personnel communal, CCCA, CCATM), 123 pistes de projets ont été recensées par la FRW. Parmi celles-ci, 9 ont été écartées pour diverses raisons (pas de maîtrise communale, déjà réalisés dans les PCDR précédents, gestion communale, ...)



## Février 2025

Lors de l'atelier participatif « Légglise 2035 » du 05/02/2025, les 114 pistes de projets, triées par enjeux, ont été présentées aux 80 participants. Sur base des propositions des citoyens et experts du territoire, parmi ces 114 pistes :

- 10 ont été indiquées comme déjà réalisées ou déjà en cours de finalisation (lot 0)
- 104 ont été validées et/ou regroupées ensemble pour arriver à 50 projets soumis à la consultation numérique sur base des regroupements proposés lors de l'AP et retravaillés par la FRW et l'Auteur.

## Avril 2025

En plus de ces 50 projets soumis au vote et à l'enrichissement citoyen sur la plateforme de consultation numérique [www.participation.frw.be](http://www.participation.frw.be), 10 projets ont été ajoutés par les citoyens.

- 9 / 10 projets ajoutés ont été directement intégrés à d'autres projets car complémentaires aux projets déjà repris.
- Pour donner un total de 51 projets validés et repris dans le Cahier de projets présenté lors de la CLDR#3 du 02/06/2025.



## Jun 2025

Grâce à l'intelligence collective, la CLDR a apporté de nombreuses précisions et/ ou propositions de regroupements sur les projets repris dans le cahier de projets lors des échanges en sous-groupes de la CLDR#3 du 02/06/2025.

Après ces échanges (en rose) :

- 5 projets ont été indiqués comme « déjà en cours de réalisation » ou « en projection à très court terme ». Ceux-ci seront donc intégrés au lot 0.
- 5 projets, n'ayant plus de contenu suffisant ou étant liés à d'autres actions, ont été intégrés dans d'autres fiches projets.
- Le projet (47) « Développement de mesures et d'outils urbanistiques afin de préserver le cadre rural » a été divisé en deux projets distincts :
  - \* 47a : aménagement des entrées de village
  - \* 47b : réflexions sur les nouvelles formes de logement

Suite à cette réunion, certaines réponses n'ayant pas pu être apportées par les citoyens, une rencontre entre l'Auteur, la Commune et la FRW a eu lieu le 16/06/2025 afin de faire le point sur les projets concernés. Cette rencontre a permis d'identifier (en orange) :

→ 1 projet supplémentaire à ajouter au lot 0 :

A	26	IM	Développement des sentiers et liaisons piétonnes sécurisées
B	4	IM	Développement des pratiques sportives (fusionnée avec la 5)
B	3	IM	Amélioration de la communication sur le territoire communal (lot 0)
C	28	IM	Création d'une plateforme de conseils à la rénovation – Energie
A	10	M	Création d'aires de co-voiturage
B	21	M	Aménagement d'un espace extérieur sportif & récréatif à Mellier

*Le recrutement d'un second chargé de communication venant d'être effectué, la majorité des actions reprises dans la fiche sont en cours de développement, notamment pour les services en ligne et le développement de l'IA. L'axe lié au développement de la fibre n'étant pas de maîtrise communale, la Commune réalise régulièrement des rencontres avec les opérateurs concernés afin de développer le réseau, notamment lors de travaux de réfection de voiries.*

Et 4 projets supplémentaires pourraient être intégrés à d'autres fiches projets :

D	34	IM	Accompagnement et soutien aux agriculteurs locaux (fusionnée avec 31)
D	17	IM	Soutien au secteur associatif   Bénévolat (intégrée dans la 18 et la 19)
C	27	IM	Développement de l'économie circulaire et de la lutte contre les déchets (fusionnée avec 29)
A	43	IM	Renforcement de la promotion touristique de la commune (intégrée dans d'autres FP)
C	8	M	Création de logements intergénérationnels (fusionnée avec la 7)
D	22	M	Aménagement d'un espace extérieur récréatif, naturel et intergénérationnel à Les Fossés >>> F 20
C	14	M	Aménagement de l'ancienne école de Vlessart en maison de village >>> GC
D	50	M	Poursuite de l'aménagement du centre de Louftémont >>> GC
C	60	M	Parc de Vlessart >>> F.20

Une première répartition en lots et en catégorie de projets (matériels / immatériels) a été effectuée sur base :

- des votes de la consultation numérique
- des projets mis en évidence lors de la CLDR#2 dynamiques villageoises
- des compléments d'informations récoltées et discussions partagées lors de la CLDR#3 cahier de projets

Au total, la pré-priorisation proposée ce soir comporte donc 37 projets potentiels :

- 8 projets en lot 1 (projets à réaliser dans les 3 ans)
- 11 projets en lot 2 (projets à réaliser dans les 6 ans)
- 18 projets en lot 3 (projets à réaliser dans les 10 ans)

Cette pré-priorisation reste une proposition, et la CLDR est libre de s'opposer au regroupement ou à l'intégration d'un projet en lot 0 ou à la gestion communale, si elle considère que le projet est encore d'actualité.

## Lien avec la stratégie du PCDR

Suite au tri des projets, on constate que ceux-ci sont toujours bien adaptés aux objectifs stratégiques poursuivis pour cette troisième ODR. La pré-priorisation proposée se veut donc également cohérente avec la stratégie de développement. Les projets ont été rattachés à un des 4 axes stratégiques. À noter qu'il s'agit de l'axe principal du projet, car de nombreux projets sont transversaux et touchent plusieurs objectifs stratégiques et opérationnels.

### Axe « Jeunes et Aînés »

7 projets ont cet axe comme axe principal, principalement en lots 2 et 3.



#### **Donner l'opportunité aux jeunes et aux aînés de rester sur le territoire communal**



- 1.1. En adaptant les services et en assurant une offre médicale
- 1.2 En proposant des logements accessibles et adaptés
- 1.3 En facilitant l'accès à l'information pour tous

	Intitulé du projet
LOT 0	• Amélioration de la communication sur le territoire communal (lot 0)
LOT 1	
LOT 2	• Développement de la politique jeunesse sur la commune • Réflexions sur les nouvelles formes de logement • Création de logements pour aînés
LOT 3	• Elargissement des services pour les seniors • Mise en place d'une démarche de Commune en santé (Sport, Alimentation, Santé) • Développement de solutions favorisant l'accès au logement pour les jeunes

## Axe « Cohésion »

14 projets ont cet axe comme axe principal répartis dans tous les lots.

### 2 Contribuer à l'épanouissement de chacun et éviter l'isolement

- 2.1. En développant l'offre culturelle
- 2.2. En accompagnant et en aidant les associations
- 2.3. En favorisant les moments de partage et en aménageant des lieux de rencontre

	Intitulé du projet
LOT 0	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extension du centre sportif à Léglise</li> <li>• Aménagement d'un espace extérieur sportif &amp; récréatif à Mellier</li> </ul>
LOT 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de l'offre culturelle locale</li> <li>• Mise en place d'un budget participatif</li> <li>• Création d'une Salle polyvalente à Léglise</li> <li>• Aménagement de petits espaces de convivialité récréatifs dans les villages</li> </ul>
LOT 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une maison de village à Thibessart</li> <li>• Aménagement d'un espace extérieur récréatif et sportif à Ebly</li> <li>• Aménagement de la salle de village de Behême en maison de village « multiservices »</li> </ul>
LOT 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de projets renforçant la cohésion sociale (Nouveaux habitants, Associations)</li> <li>• Aménagement de la place au centre de Léglise</li> <li>• Création de maisonnettes villageoises à Gennevaux, Nivelet, Wittimont et Winville</li> <li>• Création d'une maison de village couplée à un projet d'équipement sportif à Witry</li> <li>• Aménagement d'un espace de convivialité extérieur récréatif et intergénérationnel à Louftémont</li> </ul>

## Axe « Cadre de vie »

12 projets ont cet axe comme axe principal répartis dans tous les lots.

### 3 Gérer le développement territorial en préservant l'environnement et le cadre de vie

- 3.1. En proposant des solutions pour une multimodalité aisée et efficace
- 3.2. En travaillant pour une mobilité la plus sécurisante et optimale, tant au niveau de la mobilité douce que routière
- 3.3. En se dotant d'outils performants de gestion du territoire et de cohésion dans le bâti
- 3.4. En poursuivant les efforts pour une meilleure gestion environnementale
- 3.5. En protégeant et en valorisant la qualité de l'environnement

	Intitulé du projet
LOT 0	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des sentiers et liaisons piétonnes sécurisées</li> <li>• Création d'une plateforme de conseils à la rénovation – Energie</li> <li>• Création d'aires de co-voiturage</li> </ul>
LOT 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résolution des problèmes de sécurité routière</li> <li>• Création de voies lentes inter-villages</li> </ul>
LOT 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité</li> <li>• Aménagement des deux places de Mellier</li> <li>• Aménagement des entrées de villages</li> </ul>
LOT 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions pour une mobilité alternative à la voiture individuelle</li> <li>• Action en faveur d'une gestion et d'une consommation durable de l'eau</li> <li>• Aménagement du cœur de village de Winville</li> <li>• Développement des énergies alternatives</li> </ul>

## Axe « Ressources locales »

10 projets ont cet axe comme axe principal répartis principalement en lot 3.

### 4 Renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire pour permettre un développement économique endogène et durable basé sur les ressources locales

- 4.1. En mettant en avant les circuits courts et en garantissant l'autonomie alimentaire
- 4.2. En encourageant les initiatives locales et en soutenant les petites entreprises
- 4.3. En développant la filière bois en accord avec les principes de l'environnement
- 4.4. En augmentant l'offre d'activités touristiques, tout en conservant un tourisme vert
- 4.5. En mettant en avant le patrimoine local

	Intitulé du projet
LOT 0	
LOT 1	<ul style="list-style-type: none"><li>• Soutien à la promotion des circuits-courts et des commerces de proximité</li><li>• Aménagement de la place du marché à Léglise</li></ul>
LOT 2	<ul style="list-style-type: none"><li>• Développement de points de restauration</li><li>• Création de points d'attractions touristiques</li></ul>
LOT 3	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place d'actions favorisant des pratiques sylvicoles et agricoles qualitatives</li><li>• Réflexion et sensibilisation au patrimoine local</li><li>• Restauration et valorisation d'éléments patrimoniaux locaux</li><li>• Développement du site des Forges de Mellier</li><li>• Valorisation du site de l'ancien cimetière de Narcimont</li><li>• Création d'un atelier rural de type " pépinière d'entreprises"</li></ul>

## PRIORISATION

L'objectif de la séance est de définir un ordre de priorité dans les projets (priorisation). Il s'agira ensuite de préciser les projets prioritaires lors de séances de travail spécifiques (GT « projets ») afin d'aboutir à des fiches-projets plus complètes.

### Précisions concernant la programmation du PCDR

#### Finalité

La programmation d'un PCDR comprend une trentaine de projets à répartir en trois lots équilibrés :

1. **Lot 1** : projets à réaliser dans les 3 ans.  
Fiche projet complète (description, localisation, esquisse, estimation financière, définition des usagers, ...)
2. **Lot 2** : projets à réaliser entre 3 et 6 ans.  
Fiche projet simplifiée (description, justification, localisation, définition des usagers, ...)
3. **Lot 3** : projets à réaliser entre 6 et 10 ans.  
Fiche projet sommaire (description, justification, ...)



S'ajoute à cela un **Lot 0** : projets en cours ou réalisés durant la période d'élaboration du PCDR (et qui s'intègrent dans la stratégie).

## Equilibre

L'équilibre entre chaque lot se doit d'être garanti à différents points de vue : différents villages, projets plus ou moins coûteux, projets de type « matériels » et projets « immatériels ».

### Projet Matériel

- \* Projet de construction, rénovation, aménagement.
- \* Nécessitant des budgets importants souvent > 150.000 euros
- \* Pouvant être financé par l'enveloppe Développement Rural

### Projet Immatériel

- \* Projet nécessitant une animation, des ressources humaines (professionnelles ou bénévoles...)
- \* Avec des budgets relativement réduits
- \* Ne pouvant pas être financés par l'enveloppe du Développement Rural

A noter également que les lots contiennent idéalement un nombre croissant de projets.

→ Ceux du lot 1, plus précis, clairs et avancés, sont par nature moins nombreux.

→ L'ensemble constitue un projet de territoire où tout à ambition à être réalisé.

**Pour rappel, les pistes estimées prioritaires seront approfondies en détails dans les étapes suivantes. La priorisation peut toujours évoluer en fonction des résultats des étapes ultérieures et des opportunités (terrain à acquérir en urgence, nouvel enjeu/besoin, ...)**

## Critères de priorisation

Tous les projets sont importants et nécessaires. Afin d'objectiver la priorisation, il faut prendre en compte plusieurs critères de priorisation.



### Clarté

Cerne-t-on bien les contours du projet ? Sa description est-elle suffisamment précise ? Se distingue-t-il d'une belle intention ? Des partenaires et porteurs sont-ils pressentis ?



### Pertinence

Le projet répond-t-il aux objectifs de la stratégie ?



### Importance et efficacité

Le projet est-il fédérateur ? Concerne-t-il un maximum d'habitants ? Rencontre-t-il des besoins estimés prioritaires ? A-t-il un effet levier pour le développement local ?



### Faisabilité

Projet est-il réalisable ? Le projet est-il adapté à l'échelle du territoire ? La Commune est-elle en mesure de le mettre en œuvre ? Quel est son état d'avancement (bénéficie-t-il déjà d'avancées significatives ? Une localisation est-elle identifiée ? Quel sera son impact financier ?

# Pré-priorisation

				Consultation numérique			CLDR#2				CLDR#3					lien avec la stratégie			
				Votes +	Votes -	Com.	lot 0	lot 1	lot 2	lot 3	lot 0	lot 1	lot 2	lot 3		obj 1	obj 2	obj 3	obj 4
A	26	M	Développement des sentiers et liaisons piétonnes sécurisées	41	0	0	1	2	1					6			X		
B	4	IM	Développement des pratiques sportives (fusionnée avec la 5)	36	0	2										X			
B	3	IM	Amélioration de la communication sur le territoire communal (lot 0)	18	0	2									X				
C	28	IM	Création d'une plateforme de conseils à la rénovation – Energie	9	0	1											X		
A	10	M	Création d'aires de co-voiturage	35	0	1	1										X		
B	21	M	Aménagement d'un espace extérieur sportif & récréatif à Mellier	15	0	1	1									X			
B	45	IM	Résolution des problèmes de sécurité routière	24	1	8		2	1			1		8			X		
D	38	IM	Développement de l'offre culturelle locale	22	0	2						1				X			
C	33	IM	Soutien à la promotion des circuits-courts et des commerces de proximité	21	0	0						1					X		
D	19	IM	Mise en place d'un budget participatif	9	0	1						1				X			
A	25	M	Création de voies lentes inter-villages	48	0	2		3	2			1					X		
D	11	M	Création d'une Salle polyvalente à Légglise	47	1	2		1				1				X			
B	20	M	Aménagement de petits espaces de convivialité récréatifs dans les villages	42	0	4			2			1				X			
D	32	M	Aménagement de la place du marché à Légglise	37	0	3		1				1					X		
A	37	IM	Développement de points de restauration	36	0	2							2	11			X		
A	1	IM	Développement de la politique jeunesse sur la commune	30	0	1							2		X				
C	29	IM	Actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité	26	0	6			1	2			2				X		
D	47b	IM	Réflexions sur les nouvelles formes de logement	11	0	0		1					2		X				
A	44	M	Création de points d'attractions touristiques	30	0	2							2				X		
C	7	M	Création de logements pour aînés	21	0	0							2		X				
A	15	M	Création d'une maison de village à Thibessart	19	0	1			1				2			X			
B	49	M	Aménagement des deux places de Mellier	11	0	1		1					2				X		
D	47a	M	Aménagement des entrées de villages	11	0	0		1					2				X		
B	23	M	Aménagement d'un espace extérieur récréatif et sportif à Ebyl	10	0	1			1				2			X			
C	13	M	Aménagement de la salle de village de Behême en maison de village « multiservices »	9	0	1			1				2			X			
B	31	IM	Mise en place d'actions favorisant des pratiques sylvicoles et agricoles qualitatives	26	0	3							3	18			X		
A	9	IM	Actions pour une mobilité alternative à la voiture individuelle	24	0	2				1			3				X		
C	30	IM	Action en faveur d'une gestion et d'une consommation durable de l'eau	24	0	1							3				X		
A	2	IM	Elargissement des services pour les seniors	23	0	0							3		X				
B	42	IM	Réflexion et sensibilisation au patrimoine local	23	0	0				1			3				X		
B	41	M	Restauration et valorisation d'éléments patrimoniaux locaux	19	0	0		2		1			3				X		
D	18	IM	Mise en place de projets renforçant la cohésion sociale (Nouveaux habitants, Associations)	9	0	0							3			X			
B	5	IM	Mise en place d'une démarche de Commune en santé (Sport, Alimentation, Santé)	0	0	0							3		X				
D	48	M	Aménagement de la place au centre de Légglise	27	0	0				1			3			X			
A	39	M	Développement du site des Forges de Mellier	18	0	1		1					3				X		
C	6	M	Développement de solutions favorisant l'accès au logement pour les jeunes	18	0	2		1					3		X				
A	16	M	Création de maisonnettes villageoises à Gennevaux, Nivelet, Wittimont et Winville	16	0	1			2				3			X			
B	40	M	Valorisation du site de l'ancien cimetière de Narcimont	13	0	0							3				X		
C	36	M	Création d'un atelier rural de type " pépinière d'entreprises "	11	0	0							3				X		
B	12	M	Création d'une maison de village couplée à un projet d'équipement sportif à Witry	8	0	0							3			X			
D	24	M	Aménagement d'un espace de convivialité extérieur récréatif et intergénérationnel à Louftémont	8	0	1			1				3			X			
B	46	M	Aménagement du cœur de village de Winville	5	0	0			1				3				X		
C	35	M	Développement des énergies alternatives	3	0	2							3				X		
D	34	IM	Accompagnement et soutien aux agriculteurs locaux (fusionnée avec 31)	28	0	1			1										
D	17	IM	Soutien au secteur associatif   Bénévolat (intégrée dans la 18 et la 19)	26	0	1									7	14	12	10	
C	27	IM	Développement de l'économie circulaire et de la lutte contre les déchets (fusionnée avec 29)	25	0	1			1										
A	43	IM	Renforcement de la promotion touristique de la commune (intégrée dans d'autres FP)	22	0	1													
C	8	M	Création de logements intergénérationnels (fusionnée avec la 7)	25	0	1				1									
D	22	M	Aménagement d'un espace extérieur récréatif, naturel et intergénérationnel à Les Fossés >>> F20	11	0	0													
C	14	M	Aménagement de l'ancienne école de Vlessart en maison de village >>> GC	7	0	0				1									
D	50	M	Poursuite de l'aménagement du centre de Louftémont >>> GC	5	1	1													
C	60	M	Parc de Vlessart >>> F20	1	0	0													
													<b>Total</b>	<b>37 projets</b>					

# Méthodologie

## Travail en sous-groupes

La pré-priorisation, croisement des discussions des CLDR#2 | CLDR#3 et des résultats de la consultation numérique, est soumise aujourd'hui à une nouvelle analyse de la CLDR.

Les participants sont répartis en 6 groupes de quatre personnes, et disposent :

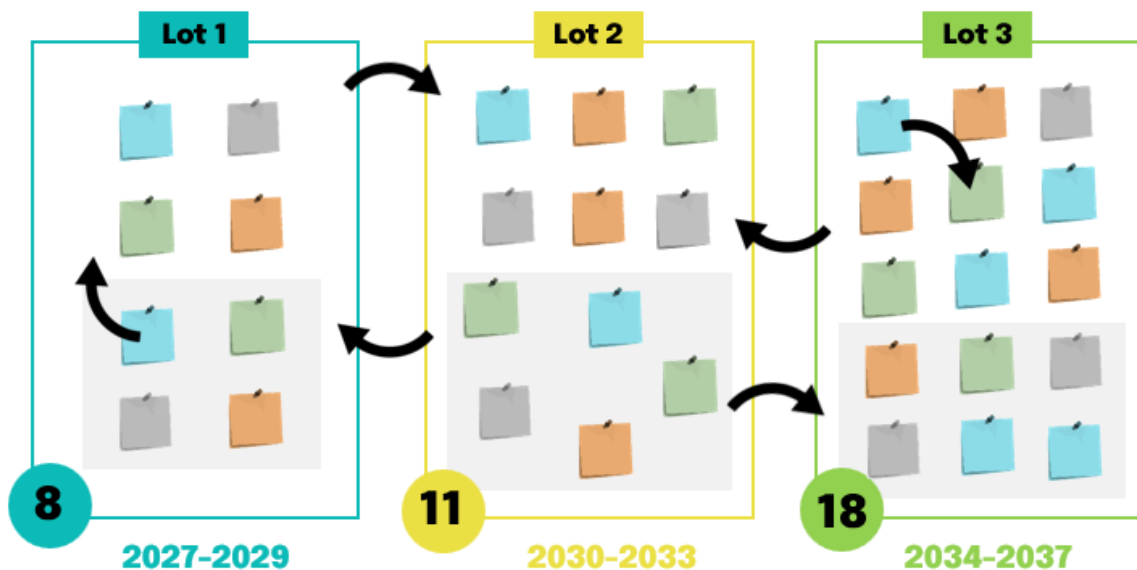
1. De l'ébauche de mise en lots issue de la dernière séance (voir tableau ci-dessus)
2. Un rappel des critères d'analyse projeté à l'écran (clarté, pertinence, efficacité, faisabilité, importance)
3. Du cahier de projets (les agents FRW et l'auteur de projet disposent de 3 exemplaires imprimés, ils passent de table en table et sont disponibles pour fournir plus d'informations sur les projets en fonction des besoins de chaque groupe).

→ Les groupes disposent de 40 minutes pour proposer un maximum de 3 changements.



## Mise en commun

Une mise en commun est organisée où les suggestions de chaque sous-groupe sont présentées et validées ou non en plénière.



# Résultats

## Echanges en plénière

### Lot 1

11	M	Création d'une Salle polyvalente à Léglise
32	M	Aménagement de la place du marché à Léglise

→ Les projets (11) et (32) repris en lot 1, bien qu'il s'agisse de deux projets distincts avec des taux de subventionnement propres (80% jusqu'à 850.000 euros pour le projet 11 et 60% jusqu'à 500.000 euros pour le projet 32) sont liés et doivent être pensés ensemble lors des réflexions futures (groupe de travail projets).

25	M	Création de voies lentes inter-villages
----	---	---

→ Le projet (25) « Création de voies lentes inter-villages » est le projet qui a été le plus plébiscité par les habitants actuellement. Néanmoins il est essentiel de prévoir un groupe de travail projet sur ce sujet afin de préciser le tronçon prioritaire à développer dans la fiche-projet et avoir une vue d'ensemble sur le réseau de voies lentes communales.

→ L'échevin en charge de la mobilité rappelle le travail récemment effectué par Tous à pieds et les citoyens sur le réseau de sentiers (points nœuds pédestres) et la Province de Luxembourg sur le réseau cyclable (points nœuds cyclo). Par ailleurs, la vision communale, au regard des km de voiries que compte la commune de Léglise, est de travailler prioritairement sur le partage de la route avant la création de tronçon dédié. Une présentation de ces travaux permettrait de servir de base de travail lors du GT projet d'automne.

### Lot 2

37	IM	Développement de points de restauration
----	----	---

→ Le projet (37) « Développement de points de restauration » repris en lot 2, semble avoir peu de maîtrise communale. Un groupe propose de le faire passer en lot 3. Après discussion, il est décidé de le laisser en lot 2 étant donné qu'il s'agit d'un levier important de développement tant au niveau social que touristique. Ce projet pourrait d'ailleurs être lié aux projets (11) et (32) par la création d'une petite brasserie de la randonnée à Léglise. Différents exemples de réalisation sont cités sur d'autres communes limitrophes :

- \* Brasserie du Châtelet à Habay-la-Neuve au sein du Parc du châtelet
- \* Restaurant EKI à Martelange en lien avec les logements pour aînés
- \* Brasserie au lac de Neufchâteau

→ Par ailleurs, une proposition de réflexion autour de la mise en place de distributeurs de repas est également faite.

2	IM	Elargissement des services pour les seniors
---	----	---

→ Plusieurs groupes s'accordent sur l'importance de faire d'abord remonter la fiche (2) « Elargissement des services pour les seniors » et de faire redescendre le projet (7) « Création de logements pour aînés » en lot 3 en contrepartie.

49	M	Aménagement des deux places de Mellier
----	---	--

→ Un projet global d'aménagement du cœur de village de Mellier avait déjà été étudié dans le cadre de l'ancien Programme Communal de Développement Rural par le bureau d'architecture EQUILATERAL-CONCEPT, travaillé avec la CLDR et la CCATM et présenté à la Région wallonne en 2020.

- Le projet imaginé en 2020 consistait à transformer la voirie et les deux placettes du centre du village en un espace partagé qui aurait pour avantage d'être plus sécurisant pour les usagers, de permettre plus de polyvalence dans son utilisation, d'encourager la mobilité douce et finalement d'être un espace de rencontres et de convivialité à destination des habitants du village.
- Malheureusement, les subsides régionaux n'étant pas suffisants à l'époque et le PCDR étant arrivé en fin de validité le projet n'a pas pu voir le jour. La Commune avait également rentré ce projet dans le cadre de l'appel à projets « Cœur de Village » en 2022, mais elle n'avait pas été sélectionnée. Entretemps, des marquages au sol ont été tracés. Néanmoins vu le développement du village, le besoin d'améliorer ce cœur de village est toujours présent.
- Le projet (49) « Aménagement des deux places de Mellier », bien que déjà fort avancé, nécessite une révision vers un projet un peu plus « sobre » afin de pallier les coûts qui ont explosé depuis 2020 et les changements de taux de subsidiation du DR. L'auteur étant déjà désigné, cela pourrait se faire assez rapidement. Ce projet serait donc le premier projet repris au lot 2, et pourrait passer en lot 1 si jamais d'autres projets repris en lot 1 n'étaient pas assez « mûrs » après les GT projets.

31	IM	Mise en place d'actions favorisant des pratiques sylvicoles et agricoles qualitatives
----	----	---

- Les avis sur la priorisation du projet (31) en lien avec les pratiques sylvicoles et agricoles sont partagés. Certains estiment que la maîtrise communale est trop faible et la fiche en contradiction avec les lois et libertés individuelles. D'autres estiment que cela reste un enjeu majeur pour les territoires ruraux et qu'au vu des durées importantes de certains baux, il est nécessaire d'agir rapidement et de ne pas attendre 2037. Les répercussions des actions entreprises aujourd'hui pouvant mettre plusieurs années à se faire ressentir. Si la maîtrise communale reste limitée, il s'agit aussi d'une sensibilité et d'une ligne de conduite à adopter dans tous les projets liés. Ce projet serait donc repris provisoirement en lot 2, pour lui laisser la chance d'être plus approfondie.

47a	M	Aménagement des entrées de villages
-----	---	-------------------------------------

- Ce projet, issu de la division de la fiche (47) « Développement de mesures et d'outils urbanistiques afin de préserver le cadre rural » est actuellement encore trop flou. Il apparaît néanmoins comme important dans une démarche à la fois de sécurisation et d'harmonisation des entrées de village (sécurité, environnement, ...)
- Un travail sur la hiérarchie des entrées (principale ou secondaire, communale ou régionale, ...), leurs spécificités (dimension touristique ou patrimoniale, enjeu lié à un village, ...) est nécessaire. Ce projet étant lié à d'autres projets (45), (46) et (49), au niveau de son axe sécuritaire, pourrait être étudié dans le cadre d'un GT projets conjoint avec la fiche immatérielle (45) « Résolution de problèmes de sécurité routière ».
- Ce projet serait donc le second projet repris au lot 2.

23	M	Aménagement d'un espace extérieur récréatif et sportif à Ebly
----	---	---

- La priorisation du projet (23) lié à l'aménagement d'un espace extérieur récréatif à Ebly est maintenue en lot 2 compte-tenu du terrain disponible actuellement à l'arrière de l'école. Néanmoins, cet espace n'étant pas facilement accessible et reculé, l'aspect sécuritaire doit être creusé.
- Lors de la réunion de CLDR#3 sur l'approfondissement des projets, plusieurs citoyens ont suggéré une autre localisation, via l'aménagement du triangle vert au niveau du croisement entre la rue aux roses et la rue des pépinières.

### Lot 3

7	M	Création de logements pour ainés
---	---	----------------------------------

→ Plusieurs groupes s'accordent pour faire redescendre le projet (7) « Création de logements pour ainés » du lot 2 en lot 3.

48	M	Aménagement de la place au centre de Léglise
----	---	--

- Le projet d' « Aménagement de la place au centre de Léglise » est un réel besoin pour le centre du village. Cette place accueille plusieurs fonctions (fête foraine, logements, commerces, parkings, ...). Mais cet espace devient petit à petit un chancre au milieu du village de Léglise (espace minéralisé peu attractif utilisé principalement comme parking).
- La Commune informe la CLDR, qu'en lien avec le futur déménagement du Poste de Police / Poste à côté de l'Administration communale, le bâtiment actuel adjacent à la place sera libre d'ici quelques années et qu'il est néanmoins intéressant de se laisser un peu de temps pour envisager un master plan du site, en lien avec plusieurs projets potentiels du prochain PCDR (place, atelier rural, logements, ...)
- Le développement d'un projet sobre, en complément du projet plus ambitieux de la place du marché, pourrait être rapidement développé. Ce projet serait donc le premier projet repris au lot 3, et pourrait passer en fin de lot 2 si jamais d'autres projets repris en lot 2 sont encore trop flous en fin d'élaboration.

46	M	Aménagement du cœur de village de Winville
----	---	--

- Le projet d'aménagement du cœur de village de Winville (46), bien que nécessaire, nécessite une réflexion globale importante, notamment avec la Région wallonne étant donné que la route concernée est régionale. Mis à part la fontaine présente, il n'existe pas réellement de cœur de village.
- Le développement d'un espace communautaire pourrait se réaliser via l'aménagement d'un petit espace de convivialité rue du facteur dans le cadre de la fiche (20) « Création de petits espaces de convivialité ». Et l'aménagement sécuritaire et identitaire via le projet (47a) « Entrées de village ». Si cela est possible, le projet pourrait être renommé en « Aménagement de la traversée de Winville ».

60	M	Parc de Vlessart >>> F20
----	---	--------------------------

→ Le projet (60) parc de Vlessart, proposé à la fusion, comprenait trois axes :

47b	IM	Réflexions sur les nouvelles formes de logement
-----	----	---

1. L'achat d'un ensemble de terrains à bâtir au centre de village afin de préserver le cadre rural du village et de limiter les nouvelles constructions.
  - \* Bien que cet axe soit important, cela rencontre davantage l'esprit du Schéma de Développement Communal (SDC) actuellement en construction. De plus, si l'acquisition de terrain à bâtir en développement rural est possible (max. 60% jusqu'à 250.000 euros pour un terrain nu), il faut pouvoir y développer un projet du PCDR dans les 3 ans maximum de l'achat. Cela va donc à l'encontre de l'idée initiale de laisser ces terrains « vides ».
  - \* Plusieurs habitants de Vlessart, souhaitent néanmoins que cette possibilité puisse être envisagée dans le cadre de la fiche (47b) « Réflexion sur les nouvelles formes de logement » afin de pouvoir en faire un terrain d'exploration pour le développement de projets d'habitats plus légers ou moins denses au centre du village.

20	M	Aménagement de petits espaces de convivialité récréatifs dans les villages
----	---	--

2. La création d'un petit espace de convivialité intégré dans la fiche (20) « Création de petits espaces de convivialité » reprise en lot 1 de la priorisation actuelle.

41	M	Restauration et valorisation d'éléments patrimoniaux locaux
----	---	---

3. La valorisation et l'entretien du ruisseau qui pourrait être développé au sein d'un projet plus vaste de valorisation du patrimoine naturel lié à l'eau repris dans la fiche (41). À l'image du projet de restauration du lavoir de Thibessart, mais dans plusieurs villages pour rénover les fontaines, ruisseaux, sources dans une démarche à la fois patrimoniale, environnementale et touristique.

### Remarques générales

- Faire correspondre/enrichir les projets matériels et immatériels avec une temporalité cohérente >>> notamment pour la sécurité routière, travail en commission citoyenne sur de petits éléments et projets matériels pour réaliser de plus grands aménagements (entrées de village, aménagement des deux places de Mellier, traversée de Winville, ...)
- L'importance d'avoir des études et/ou présentations préalables pour certains types de projets (mobilité, sécurité routière, plan masse de la place du marché) repris en lot 1 pour mieux appréhender ces projets.
- La nécessité de projets ayant un impact communal (càd des projets ayant des impacts sur plusieurs villages) pour qu'un maximum de projets puissent voir le jour dans un maximum de villages de la commune.

### Conclusion

En fin de séance, une version partagée provisoire (qui sera revue après les GT projets) est validée à l'unanimité. Celle-ci comprend 37 projets (**voir tableau final ci-joint**).

Compte-tenu du lot 1 et des réflexions en plénière, l'organisation de 4 groupes de travail « projets » à l'automne 2025 afin d'approfondir les projets jugés prioritaires (regroupés par thématiques) est proposée et validée. En fonction des besoins et des projets d'autres GT pourraient être organisés.

#### 1. GT « Place du Marché » pour aborder les deux projets :

11	M	Création d'une Salle polyvalente à Léglise
32	M	Aménagement de la place du marché à Léglise

#### 2. GT « Mobilité douce » en lien avec le projet :

25	M	Création de voies lentes inter-villages
----	---	---

#### 3. GT « Sécurité routière » pour aborder différents projets liés à cette thématique :

45	IM	Résolution des problèmes de sécurité routière
47a	M	Aménagement des entrées de villages
49	M	Aménagement des deux places de Mellier

#### 4. GT « petits espaces de convivialité » pour travailler sur le projet :

20	M	Aménagement de petits espaces de convivialité récréatifs dans les villages
----	---	--

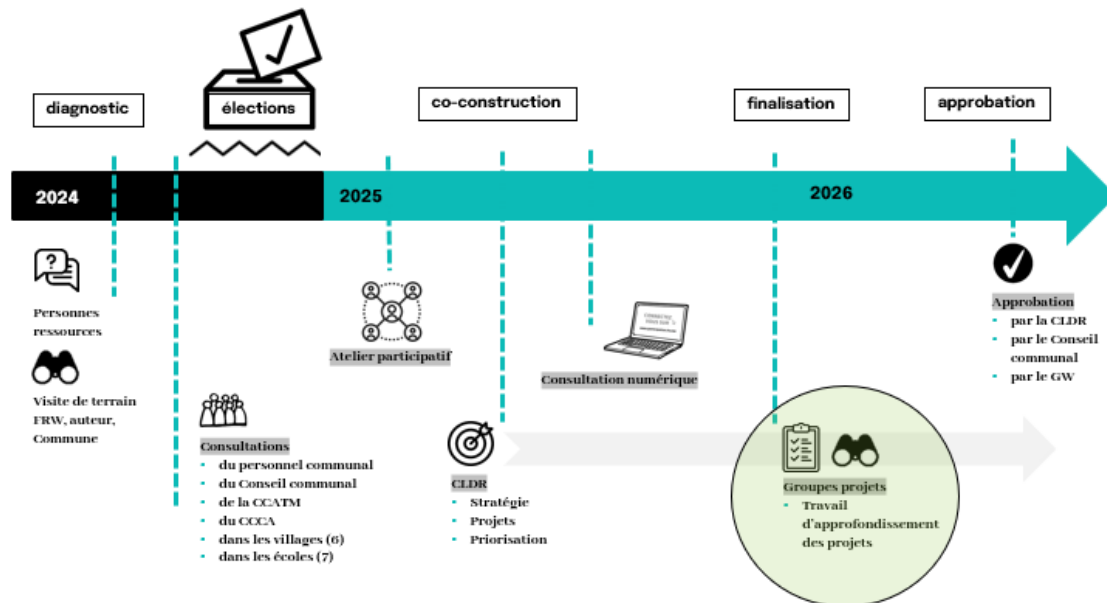
## Priorisation provisoire | Juin 2025

				lien avec la stratégie			
				obj 1	obj 2	obj 3	obj 4
<b>lot 0</b>							
26	M	Développement des sentiers et liaisons piétonnes sécurisées	6			X	
4	IM	Développement des pratiques sportives (fusionnée avec la 5)			X		
3	IM	Amélioration de la communication sur le territoire communal (lot 0)		X			
28	IM	Création d'une plateforme de conseils à la rénovation – Energie				X	
10	M	Création d'aires de co-voiturage				X	
21	M	Aménagement d'un espace extérieur sportif & récréatif à Mellier			X		
<b>lot 1</b>							
45	IM	Résolution des problèmes de sécurité routière	8			X	
38	IM	Développement de l'offre culturelle locale			X		
33	IM	Soutien à la promotion des circuits-courts et des commerces de proximité					X
19	IM	Mise en place d'un budget participatif			X		
25	M	Création de voies lentes inter-villages				X	
11	M	Création d'une Salle polyvalente à Léglise			X		
20	M	Aménagement de petits espaces de convivialité récréatifs dans les villages			X		
32	M	Aménagement de la place du marché à Léglise					X
<b>lot 2</b>							
2	IM	Elargissement des services pour les seniors	12	X			
37	IM	Développement de points de restauration					X
1	IM	Développement de la politique jeunesse sur la commune		X			
29	IM	Actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité				X	
47b	IM	Réflexions sur les nouvelles formes de logement		X			
31	IM	Mise en place d'actions favorisant des pratiques sylvicoles et agricoles qualitatives					X
49	M	Aménagement des deux places de Mellier				X	
47a	M	Aménagement des entrées de villages				X	
23	M	Aménagement d' un espace extérieur récréatif et sportif à Ebly			X		
44	M	Création de points d'attractions touristiques					X
15	M	Création d'une maison de village à Thibessart			X		
13	M	Aménagement de la salle de village de Behême en maison de village « multiservices »			X		
<b>lot 3</b>							
9	IM	Actions pour une mobilité alternative à la voiture individuelle	17			X	
30	IM	Action en faveur d'une gestion et d'une consommation durable de l'eau				X	
42	IM	Réflexion et sensibilisation au patrimoine local					X
18	IM	Mise en place de projets renforçant la cohésion sociale (Nouveaux habitants, Associations)			X		
5	IM	Mise en place d'une démarche de Commune en santé (Sport, Alimentation, Santé)		X			
48	M	Aménagement de la place au centre de Léglise			X		
41	M	Restauration et valorisation d'éléments patrimoniaux locaux					X
39	M	Développement du site des Forges de Mellier					X
7	M	Création de logements pour aînés		X			
6	M	Développement de solutions favorisant l'accès au logement pour les jeunes		X			
16	M	Création de maisonnettes villageoises à Gennevaux, Nivelet, Wittimont et Winville			X		
40	M	Valorisation du site de l'ancien cimetière de Narcimont					X
36	M	Création d'un atelier rural de type " pépinière d'entreprises"					X
12	M	Création d'une maison de village couplée à un projet d'équipement sportif à Witry			X		
24	M	Aménagement d'un espace de convivialité extérieur récréatif et intergénérationnel à Louffement			X		
46	M	Aménagement du cœur de village de Winville				X	
35	M	Développement des énergies alternatives				X	
				7	14	12	10

# SUITES

## Prochaines étapes

### Les étapes de l'élaboration du PCDR



- L'auteur va travailler à la rédaction des fiches projets des lots 2 et 3 pendant l'été.
- Il s'agira ensuite de préciser les projets prioritaires lors de séances de travail spécifiques (GT « projets ») afin d'aboutir à des fiches-projets plus complètes en octobre 2025.
- Ces GT projets permettront à l'auteur de travailler ensuite sur les premières fiches projets matériels du PCDR.
- Fin 2025, de nouvelles réunions de CLDR permettront de finaliser l'ensemble des fiches-projets du PCDR (nombre à définir en fonction des besoins).

Patrick Lapraille, échevin en charge du Développement Rural, clôture la réunion en remerciant les membres de CLDR pour leur participation à cette première étape de travail et leur souhaite un bel été !



Pour la Fondation Rurale de Wallonie  
Alisée LEQUEUX | Clémentine DESCAMPS  
Agents de développement

## ANNEXE

### Liste de présences 23/06/2025

Participants (24/48)

	NOM	PRÉNOM	Statut CLDR	VILLAGE
M.	BALTUS	Nicolas	Citoyen	Behême
Mme	BARCHON	Valérie	Elu	Behême
Mme	BERTRAND	Patricia	Citoyen	Vlessart
M.	BREUSKIN	Frank	Citoyen	Léglise
Mme	COLLARD	Martine	Elu	Chêne
M.	COLLIN	Julien	Citoyen	Mellier
M.	CONNIASSELLE	François	Citoyen	Nivelet
M.	DE WEERDT	Wouter	Citoyen	Vlessart
M.	FLAMAND	Dorian	Citoyen	Winville
Mme	FOURNY	Laëtitia	Citoyen	Thibessart
M.	GELENNE	Alexandre	Citoyen	Louftémont
Mme	GERARD	Evelyne	Elu	Habaru
M.	GODARD	Sébastien	Citoyen	Ebly
M.	HANSENNE	Philippe	Citoyen	Gennevaux
Mme	HAUTECOURT	Marie-Hélène	Citoyen	Maisoncelle
Mme	HOFFMAN	Bernadette	Citoyen	Vlessart
Mme	HOUZE	Nathalie	Citoyen	Mellier
Mme	JEAN	Isabelle	Citoyen	Mellier
M.	LAMBERT	Yves	Citoyen	Léglise
M.	LAPRAILLE	Patrick	Elu	Léglise
Mme	LEROY	Annie	Citoyen	Louftémont
Mme	LOUIS	Marie-Rose	Citoyen	Louftémont
M.	MEURISSE	Aymeric	Citoyen	Bernimont
M.	SON	Frédéric	Citoyen	Louftémont

Invités (4)

Mme.	DESCAMPS	Clémentine	FRW
M.	GUSTIN	Stéphane	Echevin
Mme	LEQUEUX	Alisée	FRW
Mme.	LOTTEN	Anaïs	Impact

## Excusés (9/48)

	<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>Statut CLDR</b>	<b>VILLAGE</b>
M.	BODESSON	Jean-Philippe	Citoyen	Assenois
Mme	de HALLEUX	Lisa	Citoyen	Nivelet
M.	FOURNY	Vincent	Elu	Les Fossés
M.	DENIS	François	Citoyen	Léglise
Mme	LEJEUNE	Laure	Citoyen	Les Fossés
Mme	PAULY	Mélanie	Citoyen	Mellier
M.	POUPIER	Geoffrey	Citoyen	Vaux-lez-Chêne
M.	REYTER	Donovan	Citoyen	Mellier
Mme	ROBERT	Francine	Citoyen	Gennevaux